



EXTERNALISATION COMPLÈTE DE VOTRE PARC AUTOMOBILE

Vous souhaitez :

- faire des économies sur un des plus importants postes de dépenses ;
- ne plus avoir à gérer votre parc automobile ;
- dégager du temps de travail pour permettre à vos collaborateurs et à vous-même de vous recentrer sur votre cœur de métier.

LA SOLUTION AON AUTO : UNE GESTION EXTERNALISÉE DE VOTRE PARC

La gestion complète de votre parc est entièrement déléguée à Aon Auto, expert en matière automobile.

UNE DÉLÉGATION ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Aon Auto est le seul intervenant indépendant du marché capable d'intégrer l'externalisation totale de la gestion de votre parc auto.

Aon Auto renseigne chaque véhicule et chaque utilisateur dans son système d'information avec toutes les données contractuelles du véhicule en vigueur et soumet l'exploitation du véhicule au cahier des charges, en lien avec l'ancien prestataire, si besoin est.

Aon Auto élabore avec le client la nouvelle grille de véhicules, établit le mode d'affectation et le circuit de validation de la commande.

Aon Auto se substitue complètement au gestionnaire interne du parc dans ses relations quotidiennes avec les utilisateurs et les fournisseurs pour :

La gestion des véhicules

Parce que chaque entreprise est unique, elle a des besoins propres en matière de véhicules, en fonction de son activité et de ses usages. C'est pourquoi une seule offre financière ne suffit pas à répondre à l'ensemble de vos besoins. Aon Auto est le seul à proposer une offre de « courtage » en matière de financement.

En effet, Aon Auto vous conseillera au mieux de vos intérêts sur le mode de financement et gèrera la commande, la restitution et les mouvements de parc :

- *achat*
- *location longue durée*

Les prestations de services annexes seront également optimisées en permanence : entretien, pneumatiques et carburant en fonction de l'usage des véhicules.

La gestion des assurances

Aon Auto met à votre disposition son savoir-faire international en matière de courtage d'assurance pour vous offrir un conseil permanent quant à la gestion de vos risques automobiles.

La gestion des incidents

Pour minimiser les coûts directs et indirects liés à l'immobilisation de vos véhicules, Aon Auto se charge également de la gestion des accidents.

L'assistance et la mise à disposition des véhicules de remplacement sont optimisées en permanence.

Vos conducteurs n'ont qu'un seul interlocuteur, Aon Auto, qui se charge du suivi administratif, des questions techniques liées à l'automobile et du suivi des factures.

Des tableaux de bord vous fournissent une photographie de votre parc automobile, nous analysons les incidents et vous proposons les actions correctives à apporter.

UN CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DES DÉPENSES ET DES PRESTATIONS

Aon Auto, par sa connaissance du métier, contrôle systématiquement les prix pratiqués et la qualité des services rendus par les fournisseurs.

Chaque intervention sur le véhicule est soumise à un accord préalable de notre part qui nous permet de vérifier l'opportunité des opérations ainsi que les devis des prestataires ; un second contrôle est ensuite effectué sur la facture définitive.

Nos réseaux de réparateurs, adhérents à une « charte qualité », opèrent dans le cadre de procédures strictement définies pour assurer à nos clients le niveau de service et de qualité le plus élevé possible.

Par un suivi rigoureux des réparations, Aon Auto diminue la durée d'immobilisation des véhicules et garantit ainsi la mobilité de vos collaborateurs tout en contrôlant les coûts.

Aon Auto vous permet également de réduire vos coûts administratifs par la diminution des notes de frais, le collaborateur n'ayant pas à faire l'avance des frais.

L'APPUI PERMANENT D'EXPERTS

Les équipes d'Aon Auto, par leur connaissance du marché automobile et assurance, vous apportent un conseil permanent sur la gestion de votre parc. Nous nous tenons régulièrement au fait des nouveautés et techniques du monde automobile pour vous apporter les meilleurs conseils.

Nous vous informons de toutes les anomalies rencontrées et vous conseillons quant à l'évolution de votre politique véhicules. Nous suivons ensuite son application auprès des conducteurs.

www.AonAuto.com

Aon Conseil & Courtage

Société anonyme de courtage d'assurances et de réassurances au capital de 4 141 334 euros - 414 572 248 RCS Nanterre
Siège social : 45, rue Kléber - 92697 Levallois-Perret cedex - Tél. 33 (0)1 58 75 75 75 - Fax 33 (0)1 58 75 77 77 - www.aon.fr

GARANTIE FINANCIÈRE ET ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE CONFORMES AUX ARTICLES L530-1 ET L530-2 DU CODE DES ASSURANCES